

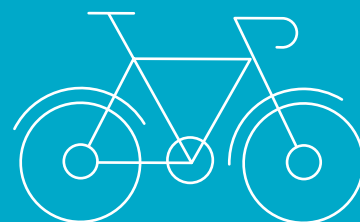


FRANCILIENS : UNE AIDE DE 500 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

QUOI ?

Une prime pour l'achat de vélos à assistance électrique mise en place par la région Ile de France.

Montant de la prime
500€ dans la limite de 50% du prix du vélo



POUR QUI ?

Tous les franciliens sans conditions de ressources



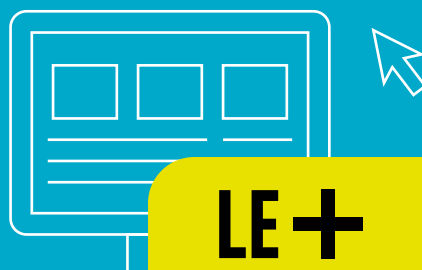
QUAND ?

À partir du 1^{er} décembre



COMMENT ?

En se connectant sur une plateforme dédiée, en ligne à partir de février 2020.
Attention remboursement rétroactif : en février pour un achat en décembre.



LE +

Cumulable avec les aides proposées par les collectivités locales (dans une limite de 500€ remboursés)

EXEMPLE

avec le Scrapper E-Urban



999,99€

-500€

499,99€
avec la prime



Retrouvez tous les vélos électriques disponibles chez Go Sport sur le site www.scrapperbike.fr

